

SYNTHESE DES RÉOLUTIONS
RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION INTERNATIONALE
Reykjavík, Islande
3-6 avril 2019

COMMISSION AUDIT

1. La commission continuera d'assurer le suivi des plans d'action.

COMMISSION CONSTITUTION ET STATUTS

1. A nommé le Dr Datuk Naga, directeur international, en tant que Lion coordinateur de l'ancien district 301-A1 (Philippines) pour l'exercice 2019-2020.
2. A approuvé la création du comité ad hoc sur la représentation du conseil pour l'exercice 2019-2020, a établi les objectifs, les responsabilités, le calendrier des réunions et le budget du comité ad hoc, et a autorisé le président international, en consultation avec les officiels exécutifs, à nommer un past président international ou past directeur international de chaque région constitutionnelle et d'Afrique, dont un des membres nommés servira en tant que président du comité, les nominations entrant en vigueur dès confirmation par le président international jusqu'à la fin de l'exercice 2019-2020.
3. A autorisé le Conseiller juridique à octroyer une licence non exclusive à l'organisation Fondation des Lions de France et à l'organisation Lions Australia Fund for LCIF pour l'utilisation des marques déposées et du nom Lions, conformément aux règles sur l'utilisation des marques déposées. A autorisé, par ailleurs, l'organisation Lions Foto Club MD 108 à utiliser le nom « Lions » et l'emblème de l'association conformément aux règlements de l'association concernant les marques déposées, à condition que le mot « club » soit retiré du nom de l'organisation.
4. A révisé le Chapitre II, Paragraphe C. du Manuel des règlements du conseil par l'amendement de la charte de la Commission constitution et statuts afin d'inclure les responsabilités de la commission en ce qui concerne la gouvernance et la gestion des risques.
5. A révisé le Chapitre VII, Paragraphes A.1., A.2., A.3. et A.4. du Manuel des Règlements du Conseil par la suppression d'une formulation superflue.
6. A révisé le texte standard de la constitution et des statuts de district qui paraît dans le Manuel des règlements du conseil pour corriger une référence inexacte dans la règle 6(d) des règles de procédure - réunion spéciale pour recommander un Lion devant être nommé au poste de premier ou de second vice-gouverneur de district.
7. A adopté une résolution devant être proposée à la convention internationale de 2019 pour amender l'article 5, Section 3 de la Constitution internationale pour ajouter la nouvelle région constitutionnelle d'Afrique et pour ajouter la représentation d'un nouveau directeur international d'Afrique dans les années paires, et pour renommer ISAME l'ancienne région constitutionnelle ISAAME, et renuméroter les régions constitutionnelles existantes.

COMMISSION CONVENTION

1. La ville d'Atlanta, Géorgie, États-Unis, a été choisie comme site de la convention internationale de 2026.

COMMISSION SERVICE AUX DISTRICTS ET AUX CLUBS

1. A approuvé les critères des récompenses Excellence de club et les critères des récompenses Excellence de district pour l'exercice fiscal 2019-2020.
2. A approuvé la suppression des cotisations semestrielles de 2019 pour le Lions Club Palu Maleo du district 307-B2 et des cotisations facturées préalablement à la facturation des cotisations semestrielles de 2018 pour le Lions Club Juba Host dans la région non rattachée à un district de Sudan du sud.
3. A accordé à la République de Bulgarie le statut de district provisoire, qui prendra effet dès la fin de la convention internationale 2019.
4. A approuvé la liste des Lions coordonnateurs recommandés pour l'exercice 2019-2020.
5. A approuvé la création du district 301 -A4 (Philippines).
6. A approuvé la nomination des gouverneurs de district des districts provisoires pour l'exercice 2019-2020.
7. A nommé le Past gouverneur de district Alf-Goran Andersson à la fonction de gouverneur du district 101-S (Suède) jusqu'à la fin de la Convention internationale de 2019.
8. A révisé le Chapitre VII, Annexe A, texte standard de la constitution de district, Article VI, Section 2, afin de préciser que les coordinateurs Structure mondiale d'action du district et les coordinateurs LCIF de district sont des membres non votants du cabinet de district.
9. A fourni les badges nominatifs des past membres nommés au conseil et des liaisons au conseil.

COMMISSION FINANCES ET OPÉRATIONS DU SIÈGE

1. A amendé la politique de placement pour le Fonds général de l'association internationale des Lions clubs avec la nouvelle répartition des actifs.
2. A approuvé le budget du troisième trimestre 2018-2019, qui affiche un déficit.
3. A amendé la politique de placement pour le Plan de retrait pour les employés de l'Association Internationale des Lions Clubs avec la répartition cible révisée.
4. A révisé le Chapitre V du Manuel des règlements du conseil.
5. A révisé le Chapitre XI du Manuel des règlements du conseil.
6. A révisé le Chapitre XXI du Manuel des règlements du conseil.
7. A révisé l'annexe B.2. Règlement sur les voyages et le remboursement des frais des officiels exécutifs.

COMMISSION FORMATION DES RESPONSABLES

1. A approuvé le programme des cours et l'emploi du temps du séminaire Premiers vice-gouverneurs/Gouverneurs élus gouverneurs élus 2019-2020.
2. A amendé le Manuel des règlements du conseil d'administration en ce qui concerne l'Institut de formation des futurs responsables Lions et l'Institut régional de formation des responsables Lions afin d'en préparer de futures modifications des programmes.
3. A amendé le Manuel des règlements du conseil pour clarifier la date de validité du certification et la période de recertification du Programme d'instructeurs certifiés Lions.

COMMISSION PLANIFICATION À LONG TERME

1. A examiné le statut des initiatives clés actuelles et futures sous LCI Forward : Le déploiement des causes mondiales, la Campagne 100, le nouveau site Internet et le nouveau Système de gestion de l'apprentissage (LMS).
2. A recommandé un amendement à la Constitution internationale pour établir une nouvelle région constitutionnelle devant être désignée « Afrique » qui sera présenté au vote des délégués lors de la Convention internationale de 2019.
3. A discuté de la représentation globale au conseil et a recommandé une analyse plus poussée de cette représentation.
4. A étudié les résultats d'une enquête récente des officiels de club qui avait identifié la nécessité d'évaluer les besoins changeants et les opportunités des clubs, et d'en informer les prochains programmes de formation.
5. A discuté en détail du processus actuel de formulation d'objectifs annuels par les GE et les moyens possibles d'améliorer l'efficacité.
6. A examiné les tendances de croissance continue du nombre de femmes au sein de l'organisation.
7. A poursuivi son étude de la charte de la commission Planification à long terme et a adopté des modifications afin de mieux s'aligner avec LCI Forward.

COMMISSION MARKETING ET COMMUNICATIONS

1. A révisé le Chapitre II, Paragraphe J. du Manuel des règlements du conseil pour mettre à jour la charte de la commission Marketing et communications pour s'aligner au mieux avec les priorités actuelles et futures de l'association.
2. A révisé le Chapitre XVI du manuel des règlements du conseil par la suppression d'informations obsolètes concernant le Magazine LION.
3. A révisé le Chapitre XVI, Paragraphe B.1. du Manuel des règlements du conseil par l'addition de l'édition officielle du Népal, à compter du 1er juillet 2019.
4. A révisé le Chapitre XVI, Paragraphes A.14. et B.3. du Manuel des règlements du conseil pour réduire le nombre minimum d'éditions imprimées du magazine LION de 4 à 2 éditions par an, et pour mettre à jour le remboursement des éditions officielles de 4,00 \$US à 2,00 \$US par membre, versé bi-annuellement, à compter du 1er juillet 2020.
5. A révisé le Chapitre XIX, Paragraphe F. du Manuel des règlements du conseil pour indiquer que le président international peut présenter les certificats d'appréciation du président international aux officiels exécutifs, aux directeurs internationaux, aux past directeurs internationaux, aux past présidents internationaux et à d'autres titres désignés par le président international, en vigueur au 1er juillet 2019.

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DE L'EFFECTIF

1. A recommandé que le programme pilote pour l'affiliation familiale au Japon soit discontinué à compter d'octobre 2019.
2. Le plan de fonctionnement et changements approuvés à la SMA 2019-2020 entreront en vigueur le 1er juillet 2019 :
 - La discontinuation des postes de vice-président de commission.
 - La consolidation des postes EMS, EME et EML au niveau des RC dans un seul poste SMA au niveau des RC.

- La discontinuation des postes de vice-responsables au niveau des RC.
 - La création des postes de responsable régional SMA pour certains pays dans la région OSEAL.
 - La consolidation des postes EMS, EME et EML au niveau des régions dans un seul poste SMA au niveau des régions. La réduction du nombre global de postes au niveau de la région.
 - Toutes les positions seront des postes annuels.
3. A séparé l'initiative Lioness du programme « Unissons-nous » et a établi le programme de conversion de Lioness, qui prendra fin le 30 juin 2021.
 4. A approuvé 8 Lions et 9 Leos comme partie du Comité consultatif du programme Leo clubs pour le mandat juillet 2019-juin 2021, ainsi que 6 suppléants Lions et 5 suppléants Leo.
 5. A précisé que toute référence future à la catégorie d'affiliation Leo devenu Lion sera modifiée, et sera désormais Leo-Lion.
 6. A ajouté une formulation punitive au programme d'affiliation familiale afin de prévenir toute utilisation abusive ou incorrecte de la réduction offerte aux membres de famille, notamment pour les membres de famille qui ne partagent pas le même foyer (à l'exception des jeunes étudiants ou militaires en dessous de l'âge de 26 ans) et pour les personnes non apparentées.

COMMISSION SERVICE

1. A décidé de supprimer le programme de jumelage de clubs, en vigueur au 1er juillet 2019.
2. A décidé de supprimer le programme de colloques consacrés aux services à l'enfance, en vigueur au 1er juillet 2019.
3. A voté sur les gagnants du concours vidéo Partenaires dans le service.
4. A approuvé les modifications aux rapports sur les activités de service, y compris le rétablissement des activités de grande envergure, des sous-catégories et du maximum de 3.000 dans le nombre de bénéficiaires de chaque activité de service. Ces changements seront incorporés le 1^{er} juillet 2019, lorsque la déclaration des activités de service sera entièrement transférée de MyLCI à MyLion.
5. A approuvé le plan de travail conjoint du LCI et de la Wellness Initiative.
6. A approuvé le Protocole d'entente et l'Association américaine des éducateurs spécialisés dans le diabète.

COMMISSION TECHNOLOGIE (IT)

1. A approuvé la création d'un groupe de travail sur la confidentialité sous la direction de la commission Technologie qui sera chargé des sujets reliés à la RGPD. Le groupe de travail sur la confidentialité agira en tant que liaison entre le groupe consultatif RGPD et la commission Technologie. Le président international nommera les membres du groupe de travail sur la confidentialité qui seront des Lions de la région constitutionnelle IV.
2. A approuvé l'initiative de mise en œuvre du logiciel « ERP finance », étant étendu que l'approbation définitive du budget de la division aura lieu en juin 2019 à Milan.

Pour plus d'informations sur les résolutions énoncées ci-dessus, consultez le site du LCI à l'adresse www.lionsclubs.org ou contactez le Bureau international au + 1 630-571-5466.